



# MAIRIE DE MORRE

## ATTENTION FETE DU VILLAGE

**samedi 29 juin de 12 h 00 au dimanche à 2 h 00**

**La rue du Commerce** est mise en rue piétonne pour cette manifestation importante, la circulation est déviée par **la rue du Vieux Bourg** dans les 2 sens de circulation.

**Un arrêté municipal a été pris pour interdire les stationnements des 2 côtés de la rue du commerce entre le samedi 12h 00 au dimanche 02h 00**

**Nous attirons votre attention que la rue du vieux bourg devient durant cette manifestation l'accès principal pour les secours (pompiers, ambulance, gendarmerie).**

Nous vous demandons, s'il vous plait de **déplacer votre (vos) voiture(s) sur d'autres parkings** (parking de l'église) à partir du samedi midi.

Si des voitures gênent samedi à partir de 12h00 nous serons dans l'obligation de faire appel à la gendarmerie.

Merci de votre compréhension.

Le Maire  
Jean-Michel CAYUELA